Jocelyne Blais

COMPTABLE AGRÉÉE

2150, AVENUE ÉTIENNE-BRÛLÉ
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2B 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 387-5079
TÉLÉCOPIEUR: (514) 387-9120

BLOC QUÉBÉCOIS

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2005

Rapport du vérificateur	2
États financiers	
Résultats	3
Évolution du solde du fonds d'opérations	4
Bilan	5
Notes complémentaires	6 à 9
Renseignements complémentaires	10

Jocelyne Blais

COMPTABLE AGRÉÉE

2150, AVENUE ÉTIENNE-BRÛLÉ
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H2B 1Y9

TÉLÉPHONE: (514) 387-5079
TÉLÉCOPIEUR: (514) 387-9120

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Bureau national du
BLOC QUÉBÉCOIS

J'ai vérifié le bilan du Bloc Québécois au 31 décembre 2005 et les états des résultats et de l'évolution du solde du fonds d'opérations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à l'agente principale du Bloc Québécois. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par l'agente principale, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Bloc Québécois au 31 décembre 2005, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

JBlais CA

Comptable agréée

Ville de Montréal
Le 14 juillet 2006

BLOC QUÉBÉCOIS

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
REVENUS		
Allocations trimestrielles du directeur général des élections	3 064 865 $	2 733 869 $
Campagnes de financement et d'adhésion	965 089	1 051 851
Autres revenus	12 377	6 666
Intérêts	3 257	15 211
	4 045 588	3 807 597
MONTANTS ATTRIBUÉS - CIRCONSCRIPTIONS		
Redevances	937 452	1 024 567
Frais d'administration - cartes de membres	(76 572)	(69 720)
	860 880	954 847
REVENUS DISPONIBLES AU NATIONAL	3 184 708	2 852 750
CHARGES D'EXPLOITATION		
Salaires et avantages sociaux	490 106	555 727
Administration (page 10)	298 255	263 902
Plans d'action (page 10)	190 093	183 009
Coordination (page 10)	521 379	143 551
Organisation	69 620	63 771
Recherches et sondages	35 574	67 611
Communications	299 735	10 177
Divers	2 775	9 542
	1 907 537	1 297 290
Excédent des revenus sur les charges d'exploitation avant autres charges	1 277 171	1 555 460
AUTRES CHARGES		
Frais de préparation à une élection générale anticipée n'ayant pas eu lieu	(677 158)	-
Élection générale (page 10)	(1 496 612)	(1 959 352)
EXCÉDENT DES CHARGES SUR LES REVENUS	(896 599) $	(403 892) $

BLOC QUÉBÉCOIS

ÉVOLUTION DU SOLDE DU FONDS D'OPÉRATIONS

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
Solde au début de l'exercice	(936 678) $	(532 786) $
Excédent des charges sur les revenus	(896 599)	(403 892)
Solde à la fin de l'exercice	(1 833 277) $	(936 678) $

BLOC QUÉBÉCOIS

BILAN

31 décembre 2005

	2005	2004
ACTIF		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse	23 393 $	101 385 $
Débiteurs (note 4)	2 684 362	3 122 350
Frais payés d'avance	679 504	13 461
	3 387 259	3 237 196
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	10 970	15 510
	3 398 229 $	3 252 706 $
PASSIF		
PASSIF A COURT TERME		
Découvert et emprunts bancaires (note 6)	4 193 758 $	3 850 000 $
Créditeurs (note 7)	1 037 748	339 384
	5 231 506	4 189 384
SOLDE DU FONDS D'OPÉRATIONS	(1 833 277)	(936 678)
	3 398 229 $	3 252 706 $

ÉVENTUALITÉS (note 8)
ENGAGEMENTS CONTRACTUELS (note 9)

Pour le BLOC QUÉBÉCOIS

_____, Agente principale

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2005

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Bloc Québécois est un parti politique enregistré auprès du directeur général des élections du Canada en vertu de la *Loi électorale du Canada*.

Le 1er janvier 2004 la loi C-24 modifiant la *Loi électorale du Canada* est entrée en vigueur. Cette loi a apporté des changements importants aux dispositions de la *Loi électorale du Canada* relatives au financement politique. Entre autres, elle interdit aux personnes morales et aux syndicats de faire des contributions aux partis politiques enregistrés et limite les contributions faites par des particuliers, elle introduit le droit d'enregistrer les associations de circonscription et réglemente les transferts de biens, de services et de fonds entre le parti et les différentes instances reliées à ce dernier, soit les associations de circonscription enregistrées et non enregistrées et les candidats à une élection, à une investiture ou à une course à la direction. De plus, la loi modificative prévoit le versement d'allocations trimestrielles aux partis politiques enregistrés ayant obtenu le pourcentage minimum requis du nombre de votes validement exprimés lors de l'élection générale précédente.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode d'amortissement linéaire et selon les taux indiqués ci-dessous.

Mobilier de bureau	20%
Matériel informatique	25%
Améliorations locatives	durée du bail

Toutefois, les acquisitions individuelles de mobilier et d'équipement de bureau de moins de 5 000 $ sont imputées aux résultats de l'exercice.

Campagnes de financement et d'adhésion

Les revenus découlant des campagnes de financement, d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres sont constatés sur la base des encaissements.

Élection générale

Les revenus et dépenses découlant d'une élection générale sont comptabilisés au prorata du nombre de jours écoulés dans l'exercice depuis l'émission des brefs sur le nombre total de jours de la durée de la campagne électorale.

3. FLUX DE TRÉSORERIE

L'état des flux de trésorerie n'est pas présenté, car il n'apporterait pas de renseignements supplémentaires utiles pour la compréhension des flux de trésorerie de l'exercice.

4. DÉBITEURS

	2005	2004
Directeur général des élections	2 093 049 $	2 978 599 $
Agents officiels, intérêts 0% à 7%	382 527	80 205
Autres débiteurs relatifs à l'élection générale	187 163	-
Associations de circonscription enregistrées, intérêts 0% à 7%	12 331	57 402
Divers	9 292	6 144
	2 684 362 $	3 122 350 $

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2005

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2005			2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Améliorations locatives	16 644 $	5 674 $	10 970 $	15 510 $

6. DÉCOUVERT ET EMPRUNTS BANCAIRES

En juillet 2004, pour le financement des dépenses électorales, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit de 3 700 000 $, réduite à 3 200 000 $ en novembre 2004, sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%, échéant le 1er février 2005 et entièrement repayé en 2005 (un montant de 3 100 000 $ était utilisé au 31 décembre 2004).

En novembre 2004, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit d'exploitation de 1 000 000 $, augmentée à 1 200 000 $ en juin 2005. En décembre 2005, la marge de crédit d'exploitation a été renégociée afin de financer les dépenses électorales en plus des besoins de fonds à court terme du Bloc Québécois et son montant autorisé a été fixé à 3 350 000 $, sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%. Le montant autorisé de cette marge de crédit diminue à 3 000 000 $ le 1er mai 2006, à 2 700 000 $ le 1er août 2006, à 2 300 000 $ le 1er novembre 2006, à 1 700 000 $ le 1er février 2007, à 1 300 000 $ le 1er mai 2007, à 800 000 $ le 1er août 2007 et à 300 000 $ à compter du 1er février 2008. Un montant de 1 550 000 $ était utilisé au 31 décembre 2005 (750 000 $ au 31 décembre 2004). Le prêt à demande est garanti par une hypothèque mobilière sur les allocations trimestrielles dues par le directeur général des élections en vertu des articles 435.01 et 435.02 de la *Loi électorale du Canada*. De plus, le parti s'est engagé à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs du parti

De plus, en décembre 2005, pour le financement de la portion des dépenses électorales remboursable par le directeur général des élections, le Bloc Québécois s'est vu autoriser une marge de crédit de 2 350 000 $ sous forme de prêt à demande au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%, échéant le 1er décembre 2006 et dont la totalité du montant de 2 350 000 $ était utilisée au 31 décembre 2005. Le prêt à demande est garanti par une hypothèque mobilière sur le remboursement dû par le directeur général des élections en vertu de l'article 435.(1) de la *Loi électorale du Canada*. De plus, le parti s'est engagé à ne pas nantir à d'autres prêteurs les actifs du parti.

7. CRÉDITEURS

	2005	2004
Fournisseurs et frais courus	792 440 $	162 693 $
Associations de circonscription enregistrées, sans intérêts	155 077	40 184
Associations de circonscription non enregistrées, sans intérêts	90 231	54 226
Agents officiels, sans intérêts	-	82 281
	1 037 748 $	339 384 $

8. ÉVENTUALITÉS

Au cours de l'exercice, une poursuite de 400 000 $ a été intentée contre le parti par un député d'un autre parti politique pour atteinte à la réputation. De l'avis de la direction du parti, cette poursuite est non fondée. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2005

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Suite à l'émission des brefs le 29 novembre 2005 par le directeur général des élections ordonnant la tenue d'une élection générale le 23 janvier 2006, le Bloc Québécois a engagé des dépenses électorales totalisant 4 792 660 $ dont 4 523 405 $ sont sujettes au remboursement du directeur général des élections. Un montant de 2 829 401 $ a été enregistré comme dépense de l'exercice. Par conséquent, le Bloc Québécois a des engagements de 1 963 259 $ en dépenses électorales pour l'exercice 2006.

Le Bloc Québécois a des engagements en vertu de contrats de location pour ses locaux de Montréal et de Québec expirant le 31 mai 2008 et d'un contrat de location pour un entrepôt expirant le 31 janvier 2006. Les loyers exigibles totalisent 294 257 $ et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices : 2006, 107 492 $; 2007, 130 250 $; 2008, 56 515 $.

De plus, en vertu de diverses ententes de location d'équipement et de services, le Bloc Québécois s'est engagé à des déboursés contractuels qui totalisent 55 869 $ et qui comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices : 2006, 13 300 $; 2007, 13 135 $; 2008, 12 991 $; 2009, 12 889 $; 2010, 2 843 $.

10. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Par décision du conseil général, les contributions et frais d'adhésion et de renouvellement de cartes de membres reçus par le Bloc Québécois sont entièrement crédités, à titre de redevances, au compte de l'association de la circonscription de résidence du donateur ou du membre, sauf si ce dernier l'exige autrement par écrit. De plus, des frais d'administration sont chargés par le Bloc Québécois aux associations de circonscription relativement aux adhésions et renouvellements de cartes de membres.

Pour la période de la campagne électorale 2004 seulement, le conseil général a également décidé de porter ces crédits et charges au compte des agents officiels des candidats du parti plutôt qu'aux associations de circonscription. De plus, des ententes ont été signées entre le Bloc Québécois et ses candidats à l'élection générale de 2004 et leurs agents officiels à l'effet que le parti conserverait une partie des sommes dues aux candidats en vertu de la *Loi électorale du Canada*. Le montant total de 679 880 $ conservé par le parti en vertu de ces ententes a été imputé aux revenus de l'exercice 2004 à titre de remboursement du directeur général des élections.

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a conclu les opérations suivantes avec les associations de circonscription enregistrées et non enregistrées :

	2005	2004
Redevances	(937 452) $	(583 020) $
Frais d'administration (2$ par carte) – cartes de membres	76 572	63 130
Factures diverses	136 338	85 238
Transferts aux associations de circonscription	871 626	502 413
Transferts reçus des associations de circonscription enregistrées	(82 301)	(19 917)

Au cours de l'exercice, le Bloc Québécois a conclu les opérations suivantes avec les agents officiels des candidats du parti :

	2005	2004
Redevances	- $	(441 547) $
Frais d'administration (2$ par carte) – cartes de membres	-	6 590
Vente de matériel publicitaire et autres	390 518	919 596
Transferts aux agents officiels	1 242 769	919 115
Transferts reçus des agents officiels	(2 377)	(13 195)

BLOC QUÉBÉCOIS

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 décembre 2005

11. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de taux d'intérêt

Les emprunts bancaires portent intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale majoré de 1%. Par conséquent, les risques auxquels sont exposés les emprunts bancaires sont minimes.

Juste valeur

Les justes valeurs de l'encaisse, des débiteurs, du découvert et emprunts bancaires et des créditeurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

12. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certains chiffres de l'exercice 2004 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de 2005.

BLOC QUÉBÉCOIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 décembre 2005

	2005	2004
ADMINISTRATION		
Loyer	74 752 $	50 230 $
Assurances, taxes et permis	12 798	9 137
Téléphone	15 264	11 461
Location et entretien - équipement	19 372	13 793
Fournitures	24 156	25 843
Poste et messagerie	17 345	37 120
Déplacements	3 254	1 881
Mobilier et équipement de bureau	7 936	19 227
Informatique	18 128	23 328
Honoraires professionnels	42 619	47 970
Intérêts et frais bancaires	48 721	12 795
Divers	9 370	9 983
Amortissement - améliorations locatives	4 540	1 134
	298 255 $	263 902 $
PLANS D'ACTION		
Campagne de financement	36 658 $	65 961 $
Tournées politiques	15 664	6 058
Forum jeunesse	59 713	34 078
Fonds conjoncturel	58 726	68 800
Commission politique	19 332	8 112
	190 093 $	183 009 $
COORDINATION		
Congrès plénier	309 899 $	- $
Conseil général	47 506	21 825
Direction politique et administrative	53 939	34 932
Personnel politique	110 035	86 794
	521 379 $	143 551 $
ÉLECTION GÉNÉRALE		
Revenus		
Remboursement du directeur général des élections	1 332 789 $	3 384 399 $
Charges		
Dépenses électorales	2 668 068	4 511 087
Dépenses électorales non remboursables	154 846	77 581
Intérêts sur emprunt bancaire	-	83 986
Dépenses pré-électorales	6 487	671 097
	2 829 401	5 343 751
	(1 496 612) $	(1 959 352) $

Parti: BLOC QUÉBÉCOIS **Exercice financier se terminant** **2005-12-31**

RAPPORT FINANCIER D'UN PARTI ENREGISTRÉ - PARTIE 4

CATÉGORIE DE DÉPENSES

Activités de financement	$	15 874
Dépenses de bureau	$	189 751
Déplacements	$	355 304
Dépréciation et amortissement	$	4 539
Dons et contributions	$	3 900
Frais bancaires et intérêts	$	48 721
Honoraires professionnels	$	69 166
Publicité - Autres	$	320 902
Publicité - Radio	$	228 887
Publicité - Télévision	$	-
Recherches	$	4 024
Salaires et avantages sociaux	$	524 961
Sondages	$	31 550
Transferts	$	2 114 395
Autres	$	948 451
Élections générales	$	2 668 068